

## 7.8 Annexe 8 : CC Vallée Verte

### 7.8.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint- Pierre En Faucigny	CC Vallée verte	Habère-Poche / Habère Lullin	13/10
		Boege	14/10

2 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux campagnes précédentes.

### 7.8.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

	Sous-catégories	% moyen (campagne)		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	2,6%	7,9%	15,27	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,8%				
	Emballages métaux ferreux	1,7%				
	Emballages aluminium	0,8%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	1,9%	12,0%	23,20	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	1,8%				
	Papiers bureautiques	0,5%				
	Emballages cartons plats	4,3%				
	Emballages cartons ondulés	2,1%				
	Composites ELA (Tétrapack)	1,3%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	13,3%	13,3%	25,79	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	8,5%	14,7%	28,34	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	0,0%				
	Éléments fins	6,2%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	4,5%	8,74	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	1,6%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	2,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,9%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	3,0%	47,6%	92,01	81,0 Pays de Gex	138,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	0,3%				
	Emballages papier	1,6%				
	Autres papiers	0,6%				
	Autres cartons	0,1%				
	Autres emballages composites	2,9%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,9%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,1%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	2,2%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,5%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Autres plastiques	4,7%				
	Emballages combustibles	0,5%				
	Combustibles non classés	8,6%				
	Autres déchets en verre	0,5%				
	Autres métaux ferreux	0,0%				
	Autres métaux	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	7,5%				
	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>195,37</b>		

Tableau 43: Composition des OMR de la CC Vallée Verte en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMr de la CC Vallée Verte sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (48%) et de déchets pouvant être compostés (27%).

**A noter les 13,3% de Verre (27,79 kg/hab/an) : il s'agit d'une valeur exceptionnellement haute (en général, la CC Vallée Verte présente un taux de 5%) – l'un des deux échantillons de cette campagne contenait une grande part de petites bouteilles en verre (fraction 20-100 mm) ; il s'agit vraisemblablement d'une anomalie due au prélèvement aléatoire.**

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (2,2%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (3,5%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 11 kg/an/hab.

Il reste 8% de déchets pouvant être triés en non-fibreux, soit 16 kilogrammes par habitant par an ; et 12% (24 kg/hab/an) en fibreux.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usse et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usse et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usse et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

Tableau 44 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Vallée Verte se situe pour le fibreux et le non-fibreux dans les premières positions, avec des écarts raisonnables par rapport aux premières places.

A noter la dernière place pour le Verre, due à une « anomalie » sur l'un des deux échantillons de cette campagne.

### 7.8.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

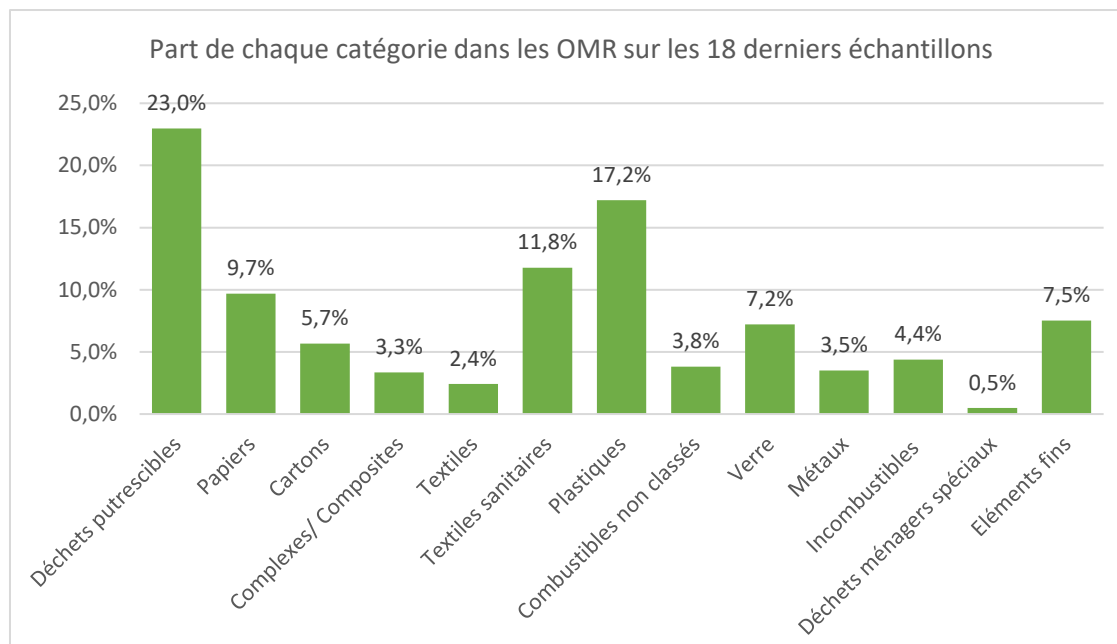
Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 9 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

#### 7.8.3.1 Composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**

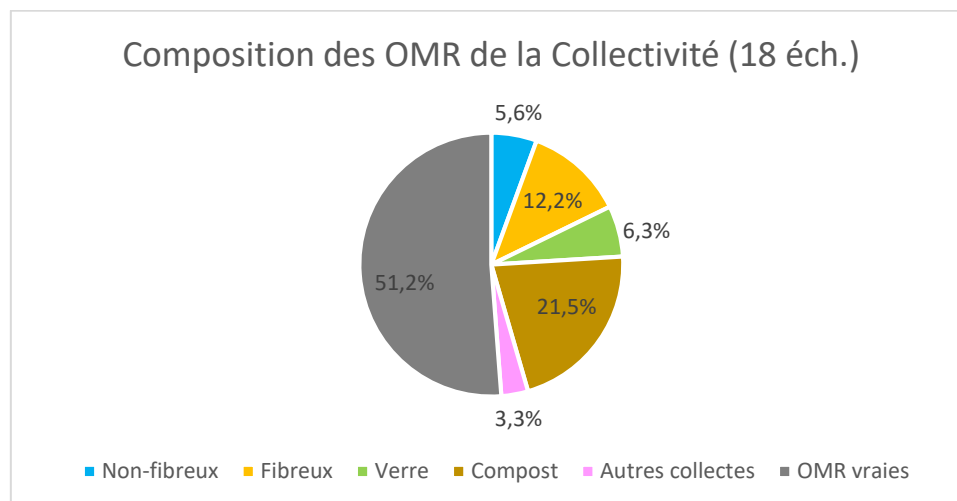
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Vallée verte lors des neuf campagnes précédentes montrent que la composition des OMr sont principalement représentées par les déchets putrescibles (23%), les plastiques (17%) et les papiers et textiles sanitaires (respectivement 10% et 12%).



Graphique 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte

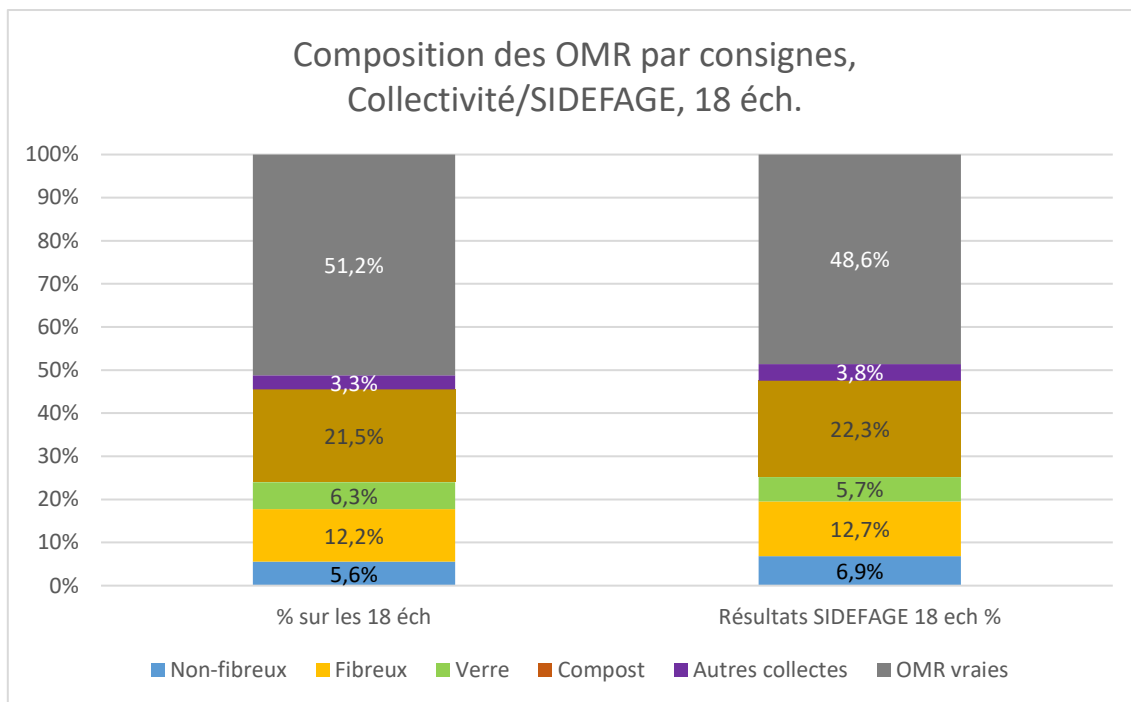
### 7.8.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**



Graphique 36: Composition des OMR de la CC Vallée Verte selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMR de la collectivité, il reste encore 22% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 28% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 53 kg par habitant par an.



Graphique 37 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Vallée Verte avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La part de « résiduels vrais » dans les OMR de la CC Vallée Verte est supérieure de 2,5% à celle du SIDEFAGE, sur la base de la moyenne des 18 derniers échantillons.

Les différentes catégories de tri ont des teneurs inférieures à celle du SIDEFAGE, seul le verre est plus présent (en lien avec l’anomalie de cette dernière campagne).

#### 7.8.4 Evolution des résultats sur le territoire de Vallée Verte

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
<b>Déchets putrescibles</b>	27,0%	24,2%	21,8%	24,1%	27,4%	11,9%	23,0%	27,1%
<b>Papiers</b>	9,0%	9,8%	12,1%	12,2%	6,3%	6,5%	9,7%	9,3%
<b>Cartons</b>	6,0%	6,8%	5,4%	6,2%	3,8%	6,5%	5,7%	5,8%
<b>Composites/complexes</b>	2,0%	3,3%	4,3%	3,2%	2,1%	4,2%	3,3%	3,9%
<b>Textiles</b>	3,0%	1,4%	4,2%	2,3%	2,1%	1,6%	2,4%	2,8%
<b>Textiles sanitaires</b>	14,0%	7,8%	10,1%	13,0%	17,9%	8,4%	11,8%	8,2%
<b>Plastiques</b>	15,0%	16,5%	19,5%	15,8%	16,2%	18,9%	17,2%	19,2%
<b>Combustibles non classés</b>	5,0%	3,2%	2,1%	2,5%	4,8%	9,1%	3,8%	4,2%
<b>Verre</b>	5,0%	7,9%	4,6%	7,2%	5,7%	13,8%	7,2%	6,1%
<b>Métaux</b>	4,0%	4,6%	2,5%	3,4%	4,0%	2,5%	3,5%	3,6%
<b>Incombustibles non classés</b>	1,5%	2,0%	7,0%	2,9%	4,1%	7,5%	4,4%	4,3%
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	0,5%	0,6%	0,1%	0,0%	0,0%	2,9%	0,5%	0,3%
<b>Éléments fins</b>	8,0%	11,7%	6,4%	7,2%	5,5%	6,2%	7,5%	5,2%

Tableau 45 : Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégories

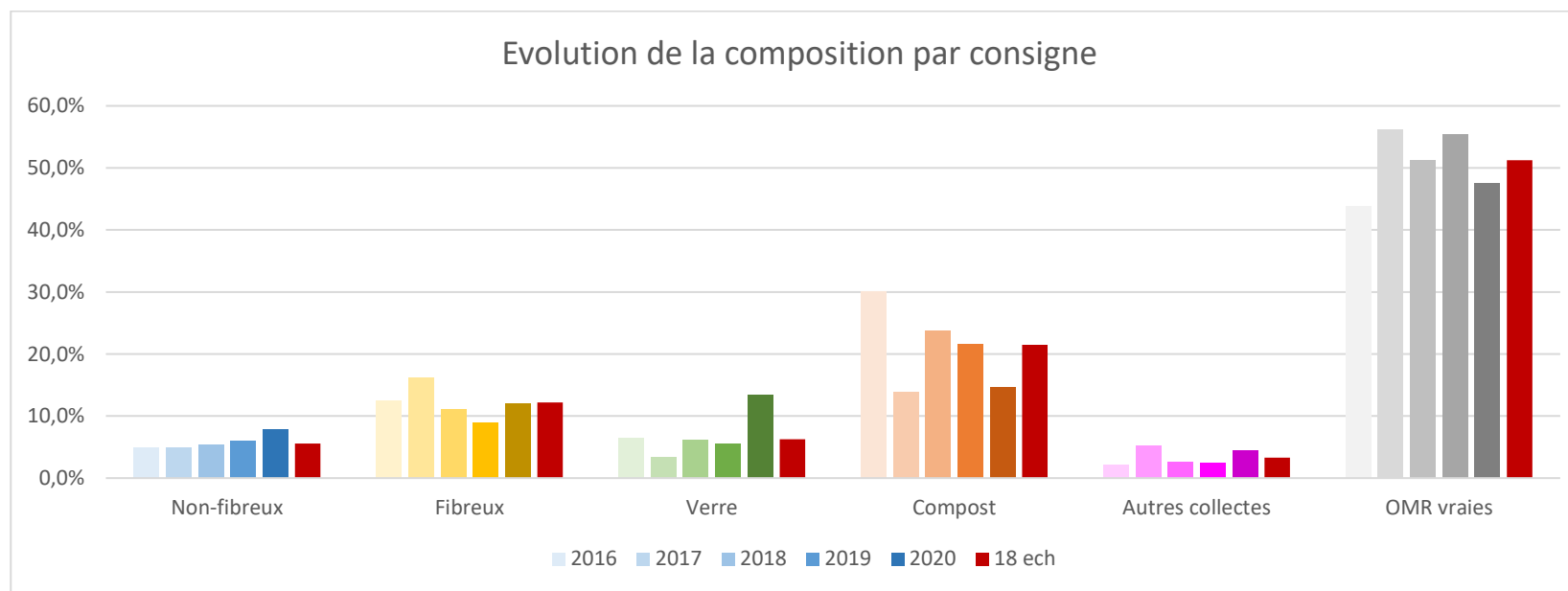
La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

L'année 2020 (une seule campagne) présente des écarts non négligeables avec les tendances précédentes, la moyenne du SIDEFAGE et le MODECOM :

- Très faible teneur en putrescibles (12% contre 22-25 les années précédentes) – due à une faible part des déchets alimentaires sur les deux échantillons de 2020 ;
- Très fortes teneurs en verre comme vu plus haut, ce qui fait mathématiquement baisser toutes les autres catégories) ;
- Faible part de textiles sanitaires (divisé par deux par rapport à 2019).



Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIDEFAGE sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 38: Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par consigne de tri

Les évolutions annuelles sont disparates selon les gisements :

- Le non-fibreux continue son augmentation, celle-ci semble s'accélérer,
- La part de Fibreux augmente en 2020, mais reste en-deçà des valeurs de 2016 et 2017,
- La part de verre est conséquente (anomalie sur l'un des échantillons de 2020)
- La part de gisement compostable oscille sur une large plage de valeur d'année en année, mais atteint presque un minimum cette année,
- AU global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » diminue, (48% en 2020 minimum depuis 2017)

### 7.8.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

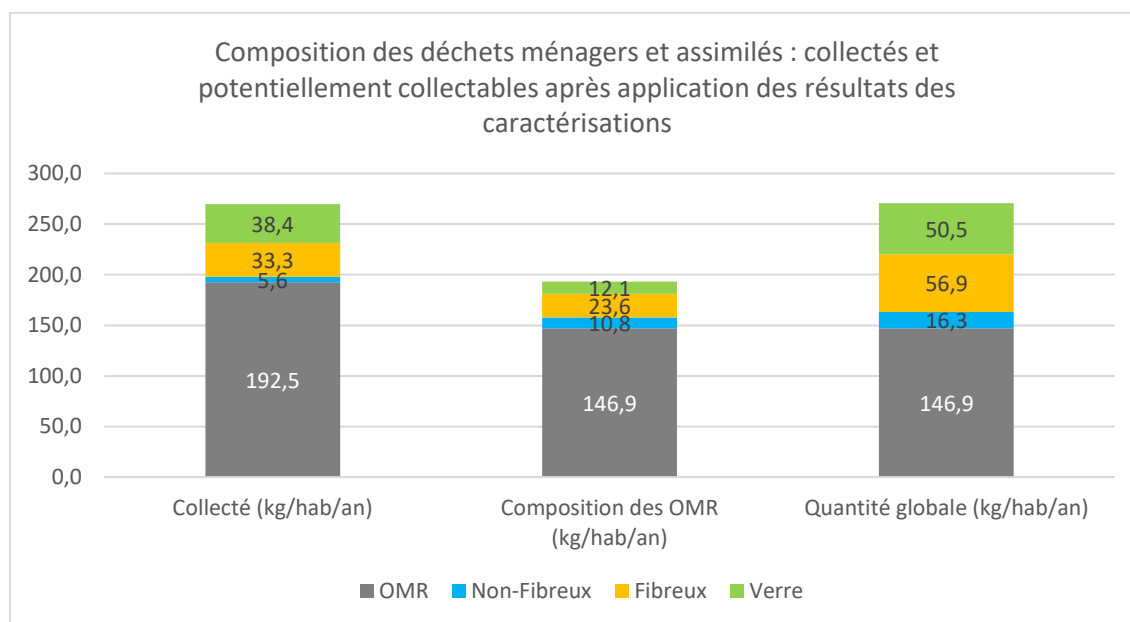
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 7.8.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 10,5€/t.

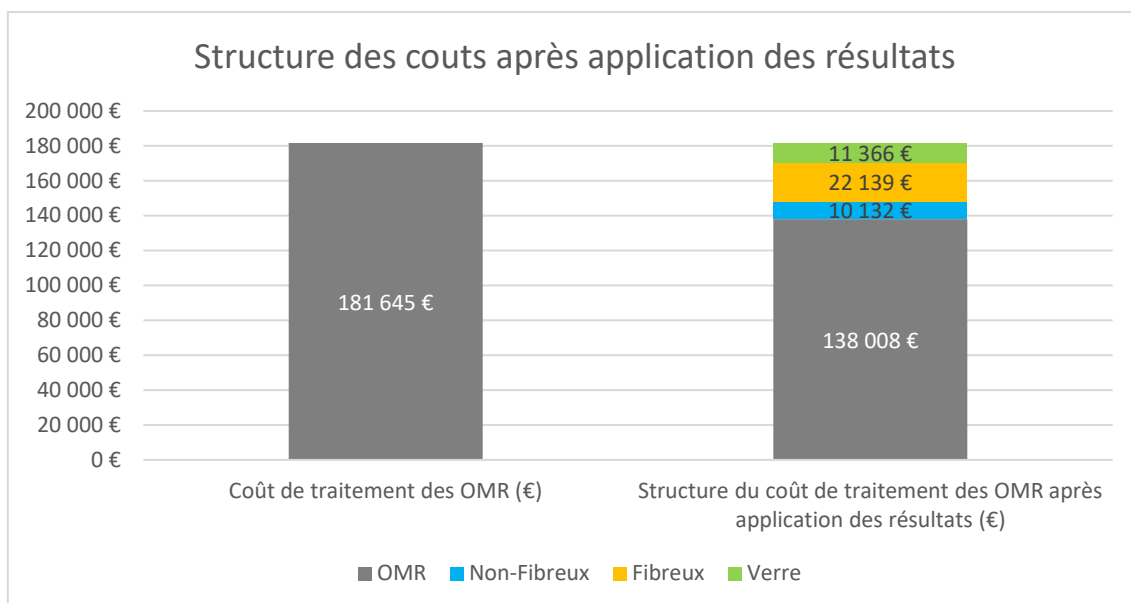
Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

**46,5 kg par an et par habitant seulement** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- Les deux tiers de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 41% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 24 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.



**Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 43 600 € soit 24%.**

7.8.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	12,4%	24,01
	Déchets de jardin	1,5%	2,95
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	8,7%	16,86
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	3,7%	7,13
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	1,2%	2,34
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,31
<b>Total</b>		<b>27,7%</b>	<b>53,6</b>

Graphique 39: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Vallée Verte

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Vallée Verte lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 28% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (12% soit 24 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (9% soit 17 kg/hab/an).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 50 400 k€.